

COMMUNIQUÉ

Nouvelle nomination à la présidence du Conseil d'orientation de l'IFDD

Québec, 19 juin 2026 _ À l'occasion de la **35^e session du Conseil d'orientation de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (OIF-IFDD)**, tenue à Monaco, la passation de présidence entre Jean Lebel, représentant de l'Amérique du Nord, et Tatian Diaconu, représentant de l'Europe centrale et orientale, a constitué un moment important de continuité et de transmission.

Cette étape a été marquée le 17 juin par une rencontre avec Madame Caroline St-Hilaire, Administratrice de l'Organisation internationale de la Francophonie, qui a reçu les deux présidents afin de saluer l'engagement du président sortant et d'adresser ses félicitations au nouveau président élu.

L'OIF-IFDD exprime sa profonde reconnaissance à Jean Lebel pour la qualité de sa présidence, sa disponibilité, son exigence intellectuelle, son sens institutionnel et sa bienveillance. Dans une période importante de transformation, il a permis au Conseil d'orientation de jouer pleinement son rôle de recul stratégique, d'alerte, d'intelligence collective et d'accompagnement exigeant, au service d'une action francophone plus opérationnelle, plus visible et porteuse d'impacts concrets en matière de développement durable.

L'OIF-IFDD adresse également ses chaleureuses **félicitations à Tatian Diaconu**, dont l'expérience, la connaissance des enjeux économiques et partenariaux, ainsi que l'engagement au sein du Conseil d'orientation depuis plusieurs années, contribueront à poursuivre cette dynamique collective.

Cette passation illustre le rôle essentiel du Conseil d'orientation : éclairer, accompagner et renforcer l'action de l'OIF au service du développement durable, de l'action climatique, de la biodiversité, de la finance durable et du tourisme durable dans l'espace francophone.

Le Conseil d'orientation de l'IFDD est un organe consultatif chargé d'une mission d'orientation de la politique d'actions de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable. . Composé d'un représentant de l'Administrateur de l'OIF et de neuf personnalités représentant une région géographique de l'espace francophone, il est le garant de la qualité des actions mises en oeuvre par l'OIF-IFDD.